

## Compte - rendu du troisième conseil d'école de la maternelle Albert Camus

Le 26 juin 2015

### Membres du conseil présents à la séance:

Mme NGUYEN, directrice et enseignante

Mmes NOWICKI, JACQUES, BERTRAND et LETIERCE, enseignantes

Pour la FCPE: M. CARTAL, Mme BODIN-CARDUNER

Pour la PEEP: Mmes VULLIN, LE SECH, VACHER

Mme FRANCOIS, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Excusé : Maurice COULET

### 1-Bilan du projet d'école et du projet de découvertes sans nuitée

Les enseignantes sont satisfaites mais le bilan détaillé n'a pas encore été rédigé. L'équipe enseignante souhaite préciser que le livre offert à chaque enfant lors de la fête de l'école est un livre édité à partir d'une histoire conçue et illustrée par les enfants dans chaque classe. La coopérative de l'école a pris en charge les frais d'édition d'environ 6 euros par livre.

### 2- Effectifs pour la rentrée 2015

A ce jour les effectifs inscrits sont de 147 contre 143 en cette fin d'année. 53 petits arrivent pour la rentrée.

### 3- Constitution de la nouvelle équipe

Comme tout le monde le sait, Mme NGUYEN, directrice et enseignante, part à la retraite. Une nouvelle directrice a d'ores et déjà été nommée pour la remplacer, il s'agit de Mme Isabelle CILIA-PICHON qui était auparavant directrice des TEMPLIERS. Deux ATSEM quittent l'école, à savoir Marie-Hélène FAVRY et Sylvie POISSON qui seront remplacées par Angélique AUBERT et Rolande FOIX, l'une arrivant de Paul VALERY et l'autre des TEMPLIERS. Mme NGUYEN nous précise qu'il est prévisible que son adjointe administrative ne soit plus là pour la rentrée.

#### **4- Demande de travaux dans l'école**

L'équipe enseignante s'est renseignée pour connaître la faisabilité d'un décor sur le mur du préau. Mme François propose que les dessins soient réalisés sur une grande toile qui pourra être tendue sur le mur.

#### **5- Les rythmes scolaires**

Mme FRANCOIS remercie toutes les équipes d'avoir fait en sorte que tout se passe bien. Les horaires et le fonctionnement seront maintenus pour les maternelles. Mme FRANCOIS précise également que le coût des nouveaux rythmes scolaires imposés s'élève à plus de 106000 euros pour les 45 minutes prises en charge par la mairie de 15h45 à 16h30 pour l'ensemble des écoles de la commune.

**Réunion de rentrée** : vendredi 4 septembre 2015

**A 17h pour les deux classes du rez-de-chaussée**

**A 17h 45 pour les classes de l'étage.**